



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Mutation  
**Date de publication:** SHAB - 06.08.2019  
**Numéro de publication:** HR02-1004690798  
**Canton:** VD

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Inovacomm SA, Prilly

Inovacomm SA  
Jusqu'ici  
Inovacomm Sàrl

Route de Cossonay 100  
1008 Prilly

**IDE:** CHE113038082

**Forme juridique:** Société anonyme

Jusqu'ici: Société à responsabilité limitée (SARL)

**Siège:** Prilly

Inovacomm Sàrl, à Prilly, CHE-113.038.082 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Les 7 parts de CHF 1'000 de Zingaro Marlyse, qui n'est plus associée, sont cédées à Zingaro Lionel, Zingaro Fanny et Zingaro Charles en propriété commune, communauté héréditaire. Zingaro Lionel, Zingaro Fanny et Zingaro Charles cèdent les 7 parts indivises de CHF 1'000 à Zingaro Charles, d'Oberdiessbach, à La Tour-de-Peilz, nouvelle associé avec 7 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 26 juin 2019. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 100 parts de CHF 1'000. Zingaro Lionel est maintenant titulaire de 85 parts de CHF 1'000 et Zingaro Charles de 15 parts de CHF 1'000. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 26 juin 2019 et bilan au 31 décembre 2018, présentant des actifs de CHF 871'650.45 et des passifs envers les tiers de CHF 362'314.82, soit un actif net de CHF 509'335.63, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 26 juin 2019. Nouvelle raison de commerce: Inovacomm SA. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par lettre recommandée ou par courrier écrit ou par courriel. La clause statutaire relative à

l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est radiée. Zingaro Lionel, maintenant à Saint-Légier-La Chiésaz, qui n'est plus associé-gérant, est nommé administrateur président et continue à signer individuellement. Zingaro Charles, qui n'est plus associé, est nommé administrateur secrétaire avec signature individuelle.

### Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 19.12.2013

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 13932 du 31.07.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud